

# Procès-verbal

de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Richelieu,  
tenue le 14 décembre 2020, à 17h30.

En vertu des arrêtés ministériels numéros 2020-029 du 26 avril 2020, 2020-049 du 4 juillet 2020 et 2020-074 du 2 octobre 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que du décret numéro 1308-2020 du 9 décembre 2020, la séance s'est tenue par vidéoconférence sans la présence du public. Sont présents : mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel et Tania Ann Blanchette et messieurs les conseillers Stéphane Bérard, Jacques Darche, Claude Gauthier et Bruno Gattuso, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacques Ladouceur.

Madame Susie Dubois, directrice générale, et madame Geneviève Grimard, greffière adjointe, assistent également par vidéoconférence à cette séance.

La greffière adjointe fait la lecture de l'avis de convocation aux membres du conseil municipal reçu le 11 décembre 2020 et dont les points à l'ordre du jour sont les suivants :

## LECTURE FAITE

1. Adoption des prévisions budgétaires 2021 non consolidées;
2. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2021-2022-2023;
3. Publication d'un document explicatif sur le budget 2021;
4. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2021 et le programme triennal des dépenses en immobilisations;
5. Levée de la séance.

20-12-334

RÉSOLUTION

### 1. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 NON CONSOLIDÉES

Il est proposé par Bruno Gattuso, appuyé par Claude Gauthier et résolu unanimement que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2021 non consolidées, lesquelles se résument comme suit :

#### Prévisions budgétaires 2021 non consolidées – Résultats détaillés

Revenus	
Taxes	7 164 543 \$
Paiements tenant lieu de taxes	70 700 \$
Transferts	467 809 \$
Services rendus	108 300 \$
Imposition des droits	220 000 \$
Intérêts	82 000 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>8 113 352 \$</b>
Dépenses et affectations	
Administration générale	1 657 691 \$
Sécurité publique	1 603 546 \$
Transport	2 084 637 \$
Hygiène du milieu	1 993 418 \$
Santé et bien-être	62 767 \$
Aménagement, urbanisme et développement	223 398 \$
Loisirs et culture	1 014 770 \$
Frais de financement	245 170 \$
Remboursement de la dette	450 300 \$
Remboursement du fonds de roulement	112 500 \$
Affectations- surplus affecté	-115 000 \$
Affectations autres	-1 219 845 \$

Total des dépenses et affectations	8 113 352 \$

Adoptée.

20-12-335

RÉSOLUTION

**2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**

Il est proposé par Jo-Ann Quérel, appuyé par Tania Ann Blanchette et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2021-2022-2023 au montant total de 11 725 500 \$.

Adoptée.

20-12-336

RÉSOLUTION

**3. PUBLICATION D'UN DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2021**

Il est proposé par Jacques Darche, appuyé par Stéphane Bérard et résolu unanimement que le conseil municipal autorise la publication d'un document explicatif sur le budget 2021 dans un Courant spécial budget et que cette publication soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Ville, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Sylvie Charpentier, trésorière de la Ville de Richelieu, certifie qu'au meilleur de ma connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes ci-dessus décrits.

\_\_\_\_\_  
Sylvie Charpentier  
Trésorière

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2021 ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

20-12-337

RÉSOLUTION

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Tania Ann Blanchette, appuyé par Stéphane Bérard et résolu unanimement que la séance extraordinaire soit levée à 17h45.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Jacques Ladouceur  
Maire

\_\_\_\_\_  
Geneviève Grimard  
Greffière adjointe

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.